

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	05.06.2019			DFS

Annule et remplace

Auteur(s) : Commission des finances	Lié à : (obligatoire) ad 18.045	
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi, dans le cadre d'un programme d'impulsion et de transformations, de sept crédits d'engagement relatifs au soutien et à la réalisation de divers projets, pour un montant cumulé de 70'800'000 francs		
(Amendement initialement déposé par le groupe socialiste)		
Contenu :		
Article premier ¹ Un crédit d'engagement de <u>15'000'000 francs</u> est accordé au Conseil d'État durant les exercices 2019 à 2025 dans le cadre d'un programme d'impulsion et de transformations pour soutenir la concrétisation des accords de positionnement stratégique conclus avec les régions.		
² Le crédit d'engagement visé à l'alinéa premier est destiné à :		
– l'octroi de prêts, à hauteur de 6'000'000 francs ;		
– l'octroi de subventions à l'investissement, à hauteur de <u>3'000'000 francs</u> ;		
– l'octroi de subventions et charges d'exploitation à hauteur de 6'000'000 francs.		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Damien Humbert-Droz, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :